



PRÉAMBULE.

Le but de cette Association est de réunir, autant que possible, les personnes composant la classe travaillante et industrielle de ce comté, afin d'en former une union de fraternité et de bienfaisance par le moyen d'une légère contribution mensuelle, qui formera un fonds, auquel tout sociétaire aura droit en cas de maladie ou d'accidents.

